

INDULGENCES PLENIERES QU'ON PEUT GAGNER

1^o CHAQUE JOUR

Agrégation du T. S. Sacrement : *heure d'adoration, confession, communion et prière.*

Archiconfrérie romaine du sacré Cœur de Jésus : *exercice du Culte perpétuel du sacré Cœur.*

Confrérie du précieux Sang : *heure de méditation ou de prières vocales en souvenir de la passion de Notre-Seigneur et des douleurs de sa mère, confession, communion et prière.*

Exercice du Chemin de la croix, à l'église ou à la maison (1).

(1) Pour gagner les indulgences du Chemin de la croix, il suffit : 1^o *A l'église, (étant en état de grâce) de méditer quelque peu sur une circonstance quelconque de la passion de Notre-Seigneur (il est d'usage de choisir celles qui sont indiquées sur les tableaux — les prières vocales avant, pendant et après ne sont que conseillées), puis de faire, entre chaque station (non pas un mouvement corporel, comme de se lever et de s'agenouiller sans s'avancer, mais) un mouvement local, en faisant au moins un pas pour changer de lieu. On peut faire une interruption très courte, pour un motif profane d'utilité ou de nécessité, ou plus longae pour un motif religieux, comme de se confesser, de communier, d'entendre une instruction ou d'assister à un office. On peut le faire debout, mais l'esprit de pénitence et d'humilité demandent qu'on le fasse à genoux, quand c'est possible. On n'est dispensé de marcher d'une station à l'autre que lorsqu'on fait cet exercice en commun. — 2^o *A la maison, (étant en état de grâce) quand on est raisonnablement empêché d'aller à l'église (lorsqu'on est malade, trop occupé, trop éloigné de l'église, ou lorsqu'elle est fermée) on peut, en tenant en mains un crucifix spécialement béni pour soi, réciter 20 Patèr, Ave et Gloria, sans changer de place ni méditer.**

Les malades incapables de réciter ces prières bénéficient de conditions plus larges. On peut consulter sur ce sujet le feuillet de propagande intitulé : **CHEMIN DE LA CROIX, comment le faire pour en gagner les indulgences.**